

*L'édito de Rémi*

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons parlé de la participation que chacun d'entre nous pouvait apporter à la conduite de nos randonnées.

*'Nos randonnées sont vivantes, bien encadrées et conviviales. De nombreux bénévoles s'investissent pour les encadrer. Il faut de la relève pour les aider et cette relève doit être formée.'*

Dans notre fonctionnement actuel, chaque semaine, 13 d'entre nous sont à minima nécessaires pour animer nos différentes marches ; le nombre de marcheurs du dimanche et vendredi après-midi est en nette progression, et les groupes du mercredi et jeudi sont très importants, mais leur encadrement se passe bien.

Cet appel a été entendu, et lors de l'établissement des calendriers le 8 novembre, nous avons vu en même temps des anciens se remobiliser, des nouveaux s'impliquer pour mener nos randonnées et des 'expérimentés' se proposer pour les aider à démarrer dans cette démarche positive.

Merci donc à ceux qui se sont engagés, pour ce beau cadeau de Noël !

Et à tous de belles et conviviales randonnées en leur compagnie.

**Les membres du Conseil et son président,  
vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année  
et vous adressent leurs MEILLEURS  
VŒUX pour l'année 2018**



**Le Président Rémi Rougé**

Le Jeudi 19 octobre, les personnes élues lors de l'Assemblée Générale se sont retrouvées pour désigner les membres du Bureau et attribuer les délégations.

- Président : Rémi ROUGE
- Vice-Président : Alain LECLAIR
- Secrétaire : Michel CHUPIN
- Secrétaires Adjointes : Marie FILLON, Moïse CARCAUD
- Trésorier : Alain LECLAIR
- Trésoriers adjoints: Patrick BRIENT, Lucien RIO
- Membres : Robert SIMON-STINEAU, Claudine MORISSET, Cécile ROUGE, Loïc DAVID, Thierry JEUDI, Jean-Pierre BOROTTO, Yvan GREARD, Maurice DOUX, Jean Yves TOUGERON et **Yves DUPONT, Benoit MORINEAU (les 2 petits nouveaux.)**

**A noter lors de notre AG extraordinaire, une modification de nos statuts limitant à 16 le nombre de personnes au CA pour la prochaine saison 2018-2019**

### **Photo de Famille 2017-2018**

Au 5 Décembre 2017, nous sommes 418 adhérents (un nouveau record !) dont 81 nouveaux.

Nous sommes 267 de Ste Luce sur Loire, 70 de Nantes, 33 de Thouaré, 29 de Carquefou, 14 de Mauves, 5 de La Chapelle sur Erdre ....

### **Sorties de plusieurs jours**

Les sorties organisées par Jean Pierre dans le Cantal et Michel à Belle Ile sont complètes !

Une sortie de trois jours à l'île d'Yeu, semaine du 24 au 28 septembre, vous sera prochainement proposée, Cette sortie sera réservée aux personnes n'ayant pas fait de sorties ces deux dernières années, avec des randonnées de 8 à 15km sur un terrain plutôt facile. Les personnes sur la liste d'attente de Belle Ile pourront participer.

Un message de précision et d'inscription vous sera envoyé début février.

Pour ceux qui reçoivent cet ORTEIL par courrier : renseignements auprès de Marie Fillon : 0240259127 ou Michel Chupin : 0240257638



### **Sortie Surprise**

Les Pieds Rieurs organisent à nouveau une sortie surprise ! On restera sur terre ! **Vendredi 8 juin** l'heure de départ sera précisée ultérieurement. 100 places sont disponibles pour les adhérents. Des randonnées seront organisées pour les 8, les 12 et les 15. La sortie convient donc à tous. Il faudra prévoir un pique-nique et il y aura des « visites » ????. La participation demandée est de 15 € par personne.

Inscriptions, mail : [asso.piedsrieurs@laposte.net](mailto:asso.piedsrieurs@laposte.net), et Courrier (avec chèque) : Moïse Carcaud 18 rue Paul Gauguin 44980 Ste Luce sur Loire.

### **A noter sur vos agendas**

<b>Vendredi</b>	<b>12 Janvier 2018</b>	<b>Galette des Rois des Pieds Rieurs</b> <i>Salle Louis Dagorne RDC1 à 20 h30</i>
<b>Mercredi</b>	<b>4 Avril 2018</b>	<b>Préparation du calendrier des sorties du mercredi, jeudi</b> <b>Vendredi, nordique et dimanche</b> <i>Salle Louis Dagorne RDC1 à 14 h30</i>
<b>Vendredi</b>	<b>6 Avril 2018</b>	<b>Réunion préparatoire Lucigambette.</b> <i>Salle Louis Dagorne RDC1 à 20h30</i>
<b>Dimanche</b>	<b>27 Mai 2018</b>	<b>19<sup>ème</sup> LUCIGAMBETTE à Carquefou</b>
<b>Vendredi</b>	<b>8 Juin 2018</b>	<b>Sortie surprise</b>

Comme vous le savez, une permanence est ouverte le samedi matin de 11h à 12h à la salle Julien Eon.

Le tableau des volontaires, pour l'année 2017/2018, est affiché à la permanence, et les noms des personnes de permanence sont rappelés dans le mail hebdomadaire envoyé chaque WE.

## **Nos randos classiques**

### **Respecter les distances et allures de nos randos:**

**La 8 du jeudi**, une marche de 7 à 9 km à allure modérée,

**La 12 du mercredi matin**, une marche de 11 à 13 km à un rythme proche de 4,5 km/h,

**La 15 du mercredi matin**, une marche de 14 à 16 km à un rythme proche de 5.5 km/h,

**La 12 du vendredi après-midi**, une marche de 11 à 12 km à une vitesse adaptée permettant aux marcheurs de différents niveaux d'y prendre part,

**La 15 du dimanche matin**, une marche de 14 à 16 km à un rythme proche de 5.5 km/h.

### **Prendre en compte la difficulté du parcours et l'éloignement dans les distances de nos randos :**

→ Ces distances restent indicatives et doivent être adaptées en tenant compte des difficultés éventuelles du parcours et de l'éloignement du lieu de départ de la randonnée, et ainsi éviter des retours quelquefois trop tardifs.

## **Règlement Intérieur de notre association : A tous les adhérents**

Lors de la signature de son adhésion en début de saison, chacun d'entre vous s'est engagé à respecter le **Règlement Intérieur en vigueur aux Pieds Rieurs.**

Connaître son contenu est important; il est consultable sur le site dans ***L'Espace Adhérent.***

<http://www.pieds-rieurs.fr/espace-adherent/>

J'attire particulièrement votre attention sur son article 2 concernant l'encadrement de nos randonnées et les règles à respecter dans nos groupes de marche, et je signale ci-dessous certains extraits qu'il me semble important de faire ressortir et de rappeler pour la bonne sécurité de nos marches, quel que soit le nombre de marcheurs de nos groupes.

**'L'animateur assume la responsabilité du groupe'**

**'Il est demandé à chacun de lui faciliter la tâche'**

**'L'animateur détermine le rythme de la marche'**

**'Durant la randonnée, on ne dépasse pas l'animateur'** (*on reste à son niveau, ainsi on respecte son rythme*)

**'Il se fera aider d'un ou plusieurs serre-files'**. (*Avec gilets jaunes, le sursac ne suffit pas*)

**en cas de groupes importants**, il est demandé à l'animateur de désigner au départ de la rando des personnes supplémentaires (portant gilet jaune) pour gérer les traversées éventuelles de routes dangereuses.

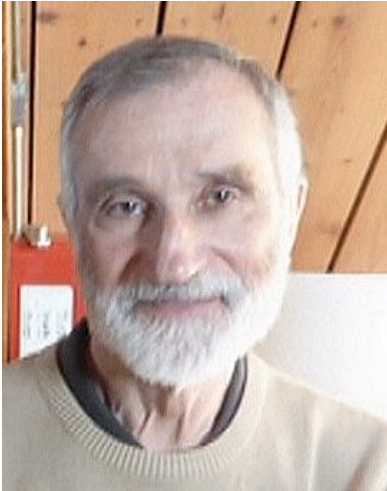
**Les adhérents s'engagent à respecter les consignes et les directives données par l'animateur, entre autres celles relatives au respect du code de la route'** (*cf article R142-12 applicable aux groupes organisés*),



**rappel : nous le précisons dans nos formations : en aucun cas et d'aucune manière, nous ne sommes autorisés à arrêter la circulation.**

Et pour terminer je rappelle que les adhérents qui mènent des randos aux Pieds Rieurs sont fortement invités à participer aux journées de formation interne à la conduite de randonnées qu'elle propose. Une prochaine journée sera organisée en mars/avril prochain.

Le Président Rémi Rougé



## Les origines des Pieds Rieurs

29 novembre 1992.

C'était un dimanche, une belle journée d'automne. La veille, un article était paru dans Ouest-France et Presse-Océan, annonçant la création d'un club de randonnée à Sainte-Luce, avec une première sortie le lendemain. Le rendez-vous était fixé à 8 heures devant la Poste, pour un aller-retour à Mauves par l'étang du Plessis et le bord de Loire.

L'initiative venait de quatre intrépides qui, pendant plusieurs dimanches au printemps, avaient marché ensemble afin de s'entraîner pour le Rezé-Pornic. Et ils avaient trouvé dommage d'en rester là. Ces quatre fondateurs étaient : Mary Sarrazin, Serge Bies, Christian David et Jacques Robineau. Pour simplifier les formalités administratives, les fondateurs n'avaient pas créé une association, mais ouvert une nouvelle section de l'Amicale Laïque, sous le nom de Rando-

Club Lucéen.

Nous étions 35 pour cette première sortie. A Mauves, Christian avait sorti du coffre de sa voiture, qu'il était venu amener le matin même avec Serge, une table de camping, des jus de fruits, le vin blanc et des quatre-quarts.

Le dimanche suivant, le bord de la Loire était de nouveau au programme, mais vers Nantes cette fois.

Le troisième dimanche, ça s'est corsé. Jacques (Robineau) avait proposé une rando à Vigneux. Il avait un plan très sommaire, ne connaissait pas le circuit et n'avait pas fait de repérage. Il avait beaucoup plu les derniers jours, les chemins étaient pleins d'eau et de boue. En permanence nous passions à travers les barbelés pour trouver dans les prés un sol un peu plus ferme. Je m'étais pris une branche dans l'œil, et ma polaire avait morflé.

A partir de là, nous nous sommes organisés pour établir un calendrier.

Au fil des semaines, beaucoup de gens nouveaux venaient s'inscrire. Mais une grande proportion se retirait après quelques dimanches, parce que "ça allait trop vite". Nous rentrions entre 13 h et 14 h, après avoir fait 20 ou 25 km, quelquefois davantage.

En 1994, nous organisions notre première marche Audax de 25 km.

Les sorties du mercredi ont vu le jour en 1996, à l'initiative de Gaby. A la fin de la première année, nous nous demandions si c'était bien judicieux de maintenir cette marche du mercredi, où souvent il n'y avait qu'une seule voiture. On voit ce que c'est devenu !

Puis en 1999, la Lucigambette a remplacé les Audax, et en juin 2000 le Rando-Club s'est mué en association sous le nom des Pieds Rieurs.

Il y a 25 ans, il n'y avait ni internet, ni téléphone portable. Comparé à maintenant, c'était la préhistoire. Le Flash (ancêtre de l'Orteil) était édité dans une imprimerie, mis sous enveloppes, distribué dans les boîtes à lettres par des bénévoles ou envoyé par courrier. Pour les Audax, la communication se faisait par talkie-walkies. Pour inscrire une licence, on remplissait à la main un petit carnet à souche, au crayon à bille (appuyer bien fort pour que ça marque bien les carbonés). Un exemplaire restait au club, un autre était porté au CDRP, le troisième envoyé à la FFRP.

Chaque année, la moyenne d'âge prenait un an. Maintenant les chiens fous des origines se sont assagis, c'est l'ère de la maturité, et le dynamisme est toujours là.

Longue vie aux Pieds Rieurs.

Jacques Remaud.